



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 28/02/2025 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation

21/02/2025

Date d'affichage en ligne

04/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.

Étaient présents (12) : MME Mélanie BACQ, M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Hubert CARPENTIER, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, Mme Christel GRATTEPANCHE, MME Nathalie LODATO, M. Aurélien WAUTIER, MME Catherine WITASSE

Avaient donné pouvoir (3) :

M. Louis LEBRIEZ donne pouvoir à M. Hubert CARPENTIER
M. Philippe PIERART donne pouvoir à MME Nathalie LODATO
MME Marie GUILLAUMON donne pouvoir à M. Benoit CARION

Absents (0) :

Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal

M. Jacques DOMAS est nommé Secrétaire de Séance

Président de séance : M. Jean FAURE

Numéro interne de l'acte : DCM 2025/1/5

Thème : finances / Subventions

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2025 JARDIN DU PRESBYTERE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que l'opération de réhabilitation du jardin du presbytère en est au début de ses missions avec le Maître d'œuvre. Il rappelle que le Maître d'œuvre travaille sur le programme présenté au conseil du 18/10/2024.

Le coût prévisionnel global de l'opération s'élève à : 66 673,05 € H.T. (77 340,56 € T.T.C.)

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide de l'État notamment sur l'aspect accessibilité de l'opération.

Le Conseil Municipal, à la majorité (0 ABSTENTION / 5 CONTRE / 10 POUR), décide :

- D'adopter le plan de financement ci-dessous

Dépenses		Financement		Taux
Mission de maîtrise d'œuvre	6 000,00 €	Etat : DETR/DSIL	19 415,00 €	29,12 %
Gros œuvre / voiries	44 065,05 €	Département du Nord : ADVB Aménagement et équipements	30 336,00 €	45,50 %
Plateforme élévatrice PMR	11 900,00 €	Association Vendegies&Co (subvention Crédit Agricole)	3 585,00 €	5,38 %
Electricité / ornements	4 708,00 €	Autofinancement	13 337,05 €	20,00 %
Coût total de l'opération	66 673,05 €	Total	66 673,05 €	100,00%



- *De solliciter une subvention de 19 415,00 € auprès de l'Etat (DETR ou DSR), correspondant à 29,12 % du montant du projet*
- *De charger M. le Maire à accomplir toutes les formalités relatives à ce dossier*

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Président de séance,
Jean FAURE

Le Secrétaire de Séance
M. Jacques DOMAS